

*« Pendant les deux confinements, de nombreux baux se sont signés à la suite de visites uniquement virtuelles. «La pandémie a introduit dans notre quotidien la vie à distance. Il est aujourd'hui normal de signer un contrat de location en ligne», soutient Arnaud Hacquart, président-fondateur d'Imodirect, une agence 100% digitale de location et de gestion locative. Selon ce dernier, louer à distance un studio meublé sans même l'avoir visité est monnaie courante, notamment chez les étudiants. Tous les dossiers de location sont traités sur la plate-forme en ligne, jusqu'à la signature électronique du bail. Un gain de temps pour les locataires.»*

*Extrait de l'article La « bombe à retardement » des impayés de loyers*

*LES ECHOS WEEK-END*

*Date : 22 janvier 2021*